



Réseau Auvergne-Rhône-Alpes
pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable

Synthèse #2

Covid-19 : Impacts estimés sur les activités des acteurs de l'EEDD * en Auvergne-Rhône-Alpes

98 réponses

La répartition des participants est globalement conforme à la répartition observée lors de l'enquête annuelle réalisée par le REEA et le GRAINE. Tous les départements sont représentés. Les acteurs de la Drôme, de la Haute-Savoie et de l'Ardèche se sont en proportion plus particulièrement mobilisés ce qui traduit sans doute des inquiétudes plus forte des structures de ces départements. Dans la Drôme, par exemple, près de la moitié des réponses sont celles d'autoentreprises. La diffusion par les réseaux EEDD de ces territoires porte aussi ses fruits.

Une majorité d'association (66%) ont répondu. **75% des structures ont moins de 10 salarié·e·s et un budget annuel de moins de 500 000 €.** Nous comptons 29 structures sans salarié·e·s (pour la plupart des autoentreprises), 44 structures de moins de 6 salarié·e·s, et 17 de plus de 10 salarié·e·s au moins. Près de la moitié de structures sont adhérentes directes au GRAINE (46 structures).

Association	65
Collectivité ou établissement public local	7
Entreprise	7
Indépendant (auto-entrepreneur...)	19
61- An	3
63- Allier	2
67- Ardèche	17
15 - Cantal	2
26 - Drôme	12
38 - Isère	8
42 - Loire	7
43 - Haute Loire	1
63 - Puy-de-Dôme	12
69 - Rhône	20
73 - Savoie	3
74 - Haute-Savoie	10
Autre département	1

Les impacts de la situation actuelle sont très forts et conduisent à une réduction d'activité de 80% ou à une mise en sommeil momentanée pour plus de la moitié des structures

Plus de 60% des structures ont déjà dû annuler des événements au cœur de leur activité. Plus de la moitié, pensent ne pouvoir maintenir que 20% ou moins de leur activité globale. Seules quelques-unes, à peine 3% se disent en capacité de maintenir un niveau d'activité de 80 à 100%.

Cette crise et ses conséquences interviennent alors que certaines structures sont déjà fragilisées (perte ou baisse de subventions, suppression des contrats aidés, etc.). C'est aussi la période d'activité la plus chargée de l'année pour le secteur de l'EEDD. Or ces activités saisonnières sont pas ou peu reportables dans le temps, avant l'été ou à l'automne : les agendas sont souvent déjà complets. Sans compter les incertitudes sur les décisions de maintien par les financeurs et de l'Education Nationale.

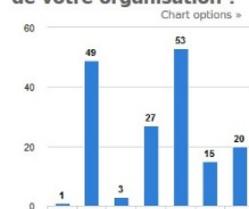
80% des structures ont recours à l'activité partielle

Les 2/3 des structures ont mis en place du télétravail dès les premiers jours de confinement. Elles recourent aujourd'hui massivement pour 80% d'entre elles à l'activité partielle ou envisagent de le faire dans les prochains jours. **Une structure sur 10 a d'ores et déjà envisagé des licenciements** et plusieurs structures ont renoncé à créer des postes en CDD pour surcroît d'activités à cette période de l'année. 10% des structures ont maintenu un travail en présentiel avec des mesures préventives.

En quelques jours plusieurs millions d'euros de pertes...

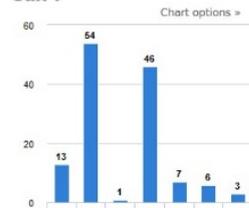
70% des structures anticipent une perte de revenus d'activité significative, 15% une perte totale de leurs revenus d'activité, en aggravation depuis le début du confinement. Beaucoup craignent également des baisses de subventions et d'aides financières publiques ou privées. 17 structures estiment des pertes comprises entre 30 000 € et 500 000 € pour les trois mois à venir, leur activité principale étant une activité de séjours ou d'animations scolaires. Au total pour plus de la moitié des structures qui ont répondu à cette question la perte est estimée à plus de 2 millions d'euros. **Plus les structures sont petites et plus la perte de revenus envisagée est importante : de 30% en moyenne à pour certaines presque 90% de leur budget annuel.**

6 - Aujourd'hui, quel est l'impact de la crise actuelle liée au coronavirus sur l'activité de votre organisation ?



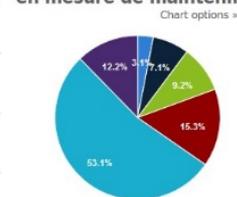
Il est faible ou inexistant	1
Il conduit à une réduction de l'activité	49
Il conduit à un surcroît d'activité	3
Il conduit à une réorganisation, une réorientation des activités	27
Il conduit à une mise en sommeil momentanée	53
Il pourrait remettre en cause son existence	15
Il est trop tôt pour le dire	20

12- Si votre organisation emploie des salarié.e.s, quelles solutions avez-vous envisagées pour tout ou partie d'entre eux ?



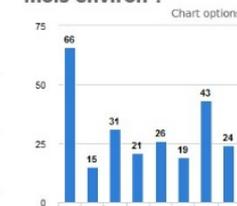
Recours à l'arrêt de travail indemnisé pour garde d'enfants (de 1 à 21 jours)	13
Recours à l'activité partielle (chômage partiel)	54
Recours au Fonds national de l'Emploi (FNE-formation)	1
Recours au télétravail	46
Travail en présentiel avec respect des mesures préventives	7
Autre solution	6
Nous ne savons pas encore	3

7 - Pour aller plus loin, quelle proportion de votre activité êtes-vous en mesure de maintenir ?



80% à 100%	3
60 à 80%	7
40 à 60%	9
20% à 40%	15
Moins de 20%	52
Je ne suis pas encore en mesure de l'évaluer	12

15- Quelle que soit la taille de votre organisation et son secteur d'activité, quel impact économique envisagez-vous, à six mois environ ?



Une perte de revenus d'activités significative	66
Une perte de revenus d'activités totale, compte tenu du mode d'intervention de l'organisation et des consignes officielles	15
Une perte de subvention(s) liée à l'annulation d'activité ou d'événement	31
Des dépenses engagées devenues inutiles car des activités ont été annulées	21
Une baisse des aides financières publiques	26
Une baisse des aides financières privées	19
Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements	43
Il est trop tôt pour répondre à cette question	24
Je ne suis personnellement pas en mesure de répondre à cette question	4

... Et à (très) court terme des difficultés de trésorerie

En conséquence près de la moitié des structures anticipent des difficultés de trésorerie liées à l'annulation et le report des activités et des financements. Si un peu plus de la moitié des structures déclarent ne pas avoir eu de problèmes de trésorerie en 2019 dans une situation normale, **la moitié des structures qui ont répondu à cette question ont moins de 3 mois de trésorerie d'avance pour faire face à une situation dont les impacts risquent de durer bien plus.**

Solutions

Au-delà des solutions mises en place en terme d'activité partielle, **les 2/3 structures ne connaissent pas ou n'ont pas activé les autres solutions financières mises en place par le gouvernement ou les collectivités.** 80% de celles qui répondent oui envisagent un report de leurs charges sociales et fiscales. Le versement de l'aide d'urgence du fonds de solidarité est surtout envisagé par les autoentreprises mais aussi par quelques associations.

Ni le recours à un prêt bancaire, ni les mesures de la Banque Publique d'Investissement (BPI France) n'ont été envisagées pour l'instant par les structures qui ont répondu. Sans doute par manque de connaissance de ces dispositifs et parce que leurs conditions d'accès au associations ne sont pas toujours très adaptées ni facilitées

Besoins et accompagnements

Les principaux besoins exprimés concernent :

- L'assurance du maintien des partenariats financiers.
- L'assistance et protection juridique si besoin.
- Des facilités de trésorerie.

La situation financière est préoccupante pour certaines associations qui ont peu ou pas de fonds propres pour faire face à cette crise. **Un confinement qui se poursuivrait en mai et au-delà, accompagné d'une reprises d'activité limitée, aggraverait fortement la situation, et entraînerait inévitablement l'arrêt de certaines structures.**

D'autres besoins sont exprimés comme le besoin « d'avoir des informations précises et fiables », le besoin « d'échanger entre acteurs pour partager leurs solutions et se soutenir moralement, » le besoin de « garder une cohésion d'équipe et l'engagement associatif des salariés ».

Implications dans les réseaux dans les semaines à venir

Les structures qui ont répondu sont prêtes dans leur très grande majorité à contribuer aux travaux et réflexions de leur réseau territorial d'EEDD ou du GRAINE (entre 75% et 100% selon les réseaux concernés). Prioritairement en fonction de leurs disponibilités et des sujets proposés et sur les groupes de travail sur lesquelles elles sont déjà impliquées.

Plusieurs sont également volontaires pour participer, sur leur territoire, à l'élaboration de solutions d'entraides entre acteurs.trice.s de l'EEDD ou plus largement entre acteurs associatifs face à la situation actuelle.

Résister, préparer la reprise d'activités... et le monde d'après !

A court terme, plusieurs acteurs expriment le besoin que le GRAINE soit le porte-parole auprès des institutions publiques et de l'ensemble des partenaires, pour demander :

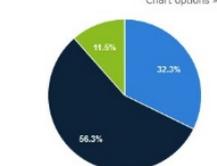
- Le maintien des partenariats et la **mise en place d'un « pacte territorial » garantissant le maintien des subventions**, le raccourcissement des délais de paiement, augmentation des avances etc. quel que soit le bouleversement des programmes d'activité.
- **La mise en place d'un fonds de soutien exceptionnel** permettant aux structures de reconstituer au plus vite les fonds propres leur permettant de faire face à la crise.

A moyen terme :

- Le déploiement de nouveaux moyens financiers, régionaux particulièrement pour venir en soutien aux structures et à leurs activités dans les territoires (aides au départ pour les familles en séjour par exemple).
- **Une action de communication pour rassurer, valoriser les initiatives prises par les acteurs du réseau** et plaider par exemple pour que les séjours et activités de la fin de l'année scolaire ne soient pas annulés mais reportés.
- Des modalités permettant d'**accompagner une reprise d'activité** progressive garantissant la protection des salariés et des publics accueillis et construites avec les partenaires institutionnels.

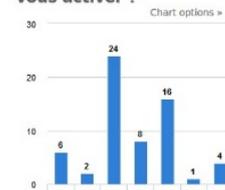
Plusieurs structures expriment la nécessité de s'engager collectivement pour construire une transition économique, sociale, culturelle et environnementale pour plus de justice et plus de solidarité sur les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes. **L'EEDD, ses objectifs et les compétences de ses acteurs sont une des clés du « monde d'après » !**

23 - Avez-vous déjà activé les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (Régions, Départements, Communes, Intercommunalités) ?



Oui	31
Non	54
Non, je n'en connais pas	11

24 - Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, quelle(s) solution(s) envisagez-vous activer ?



Le recours au prêt bancaire	6
Les mesures de la Banque Publique d'Investissement (BPI France)	2
Les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales	24
Les délais de paiement d'échéances des loyers, des factures...	8
Le fonds de solidarité (Indemnité de 1500€)	16
Le report des activités financées sur l'année budgétaire 2020	1
Une ou plusieurs mesures proposées à l'échelle de mon territoire	4

Sources:

- 98 réponses au 22 avril 2020 au questionnaire en ligne réalisé via Framiforms, diffusé par le GRAINE ARA et les réseaux territoriaux de la région le mardi 24 mars 2020 et qui s'adresse à tou.te.s les acteurs et actrices de l'EEDD en ARA.
- Pad en ligne « COVID 19 : Organisation et mesures de soutien » diffusé également le 24 mars 2020, en expression libre de tou.te.s les acteurs et actrices de l'EEDD en ARA.